

NAO EMPLOYÉ 2024

**AUGMENTATION MÉPRISABLE DES SALAIRES
ELIOR RESTAURATION IMPOSE +1,2 %**

Malgré nos revendications salariales basées sur l'inflation (perte du pouvoir d'achat dû à l'augmentation générale des prix), la Direction ELIOR-DERICHEBOURG nous impose une enveloppe de 1,2 % d'augmentation salariale en excluant les salarié-es embauché-es depuis le 1er juillet 2023.

Suite à la mobilisation du 21.02.2024, pour manifester notre mécontentement et surtout exiger la réouverture immédiate de la NAO, nous avons été reçu par la Direction. Afin de tenter de nous endormir, celle-ci nous propose une clause de revoiture en juin 2024. Reporter au lendemain n'est plus une option et surtout, cela ne répond en rien aux attentes salariales immédiates et légitimes et d'égalité Femmes-Hommes !



ALLONS-NOUS CONTINUER LONGTEMPS A SE FAIRE MARCHER DESSUS !!!

Avec tous les efforts fournis par les salarié-es : - la crise sanitaire - des suppressions d'emplois - une fusion/absorption qui permet de faire des économies sur notre dos - ainsi que des acquis qui risquent d'être revus à la baisse si nous ne sommes pas vigilants ! Les salaires doivent répondre aux besoins essentiels : - se loger - se nourrir et vivre décemment.

CECI N'EST PAS UN CHOIX MAIS UNE VÉRITABLE NECESSITÉ !

IL EST TEMPS D'AGIR POUR NE PLUS SUBIR !!!

Ensemble construisons un rapport de force

Par des grèves massives dans chaque zone de travail

LA RICHESSE DU GROUPE C'EST NOUS QUI LA PRODUISONS